

PRAUTHOY

Le harcèlement scolaire, il faut en parler



Anne Paulin est intervenue dans les trois groupes durant une heure.

Le harcèlement est une question grave qui a des conséquences parfois catastrophiques pour les élèves. Il mine à long terme la confiance en soi et pourrit le climat scolaire. C'est pourquoi PHARE, programme de prévention contre le harcèlement scolaire, a été mis en place par l'Education nationale.

C'est dans ce cadre qu'est intervenue, le 8 décembre, Anne Paulin,



Les doigts se sont souvent levés pour poser des questions ou témoigner.

assistante sociale rattachée aux établissements d'enseignement. Etaient concernés les élèves de 6^e qui ont d'abord réfléchi sur ce qu'est le harcèlement et ce qui ne l'est pas. Pourquoi le harcèlement ? Quelles peuvent être les conséquences ? Qu'est-ce que l'empathie ? Que faire si l'on est témoin ? Que peut faire le harcelé ? Autant de questions qui ont permis aux jeunes de s'exprimer

librement, vivement intéressés par ce thème.

Ils ont bien intégré qu'il faut en parler aux adultes, aux parents, aux professionnels, à d'autres jeunes de leur entourage. Une plainte peut même être déposée à la gendarmerie. Un numéro vert gratuit, le 3020, est également à la disposition des personnes harcelées, de leurs

proches ou pour signaler un cas de harcèlement.

Cette animation extérieure, choisie par le collège, se poursuivra de façon différente en coordination par les associations du secteur, La Montagne et La Grande Récré. Elles interviennent à l'intérieur de l'établissement mais hors temps scolaire avec des élèves volontaires.

RIVIERE-LES-FOSSES

Le père Noël est déjà passé

L'association Anim'Rivière a organisé le goûter de Noël pour les petits du village. Quatorze

